



HAL
open science

Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2017, Université de Lorraine. hceres-02026880

HAL Id: hceres-02026880

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026880>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage (SDL)* fournit des compétences disciplinaires (dans les domaines fondamentaux de la linguistique et une large sélection d'autres), des méthodes de documentation et d'analyse transférables à d'autres domaines et une conscience de l'importance du langage. Elle stimule en outre la maîtrise langagière des étudiants.

La mention organise ses enseignements sur les sites de Metz et de Nancy depuis 2013, les formations dispensées y ont été harmonisées en termes de contenus, de volumes horaires et de répartitions cours magistraux/travaux dirigés (CM/TD). La structure d'enseignement articule des unités d'enseignement (UE) fondamentales (communes aux deux sites) variées et représentant bien la diversité des types d'études qui nourrissent les SDL et les matières avec lesquelles des liens sont tissables, des UE d'ouverture ou libres, qui dépendent de l'offre de formation des autres licences de chaque site, et des UE de parcours préprofessionnalisant, qui sont différentes d'un site à l'autre en fonction des équipes. La formation permet une poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* ou en master *Sciences du langage*.

Analyse

Objectifs

Comme toutes les licences de sciences du langage, cette formation n'est pas professionnalisante, et les étudiants qui en sortent n'ont pas un profil leur permettant d'être directement en situation professionnelle. Cependant, la formation dans son ensemble offre un bagage de connaissances et de compétences en vue d'une poursuite d'études - ce qui est le choix d'une grande majorité des étudiants (95 % en 2013). La formation est conçue avec un souci de préprofessionnalisation et, surtout, d'éveil des étudiants autant aux domaines d'étude des sciences du langage qu'à l'importance de la composante langagière et de la capacité à analyser ou à produire des énoncés variés pour divers types d'activités professionnelles.

Le dossier peine pourtant à distinguer des métiers qui seraient spécifiques à des étudiants ayant suivi un parcours en licence de sciences du langage.

Organisation
<p>La formation est bisite : Nancy et Metz. Dans le cadre du regroupement en Université de Lorraine pour le contrat 2013-2017, les sciences du langage de ces deux sites ont été repensées, en termes de contenus, d'équivalences en volume horaire et en répartition CM/TD.</p> <p>La spécialisation progressive sur les six semestres est clairement présentée, même si l'organisation en parcours est confuse dans le dossier remis. Le contenu des unités fondamentales et transversales est identique sur les deux sites. Elles représentent bien la diversité des types d'études qui nourrissent les sciences du langage et les matières avec lesquelles des liens sont tissables. Les unités d'enseignement (UE) dites d'ouverture, préprofessionnalisantes (à partir du semestre 4 - S4) ou libres, sont différenciées d'un site à l'autre en fonction des équipes. À Nancy, un parcours spécifique dit « Étudiants autres mentions » (EAM) accueille, sur dossiers, en L3, des étudiants ayant deux années d'études supérieures dans un domaine autre que les SDL ou en reprise d'études, et désireux d'intégrer ensuite le master <i>Sciences du langage et didactique des langues</i>.</p> <p>Le travail fait pour offrir des UE fondamentales unifiées entre les deux sites a porté ses fruits, puisque l'offre actuelle est riche et équilibrée, mais les équipes semblent, d'une part, avoir du mal à la gérer et, d'autre part, souhaiter un degré d'unification moindre, afin de rendre chaque site plus identifiable et plus attractif. Le dossier déplore ainsi la rigidité de cette orientation progressive qui empêcherait « le développement de contenus spécifiques et de pratiques innovantes de part et d'autre », sans que la nature de ces projets soit précisée. Les équipes de chaque site souhaitent s'orienter vers une réduction du nombre d'éléments constitutifs (EC) de tronc commun, au profit d'une caractérisation claire sur chaque site d'UE spécifiques, disciplinaires ou d'ouverture préprofessionnalisante, de façon à refléter les spécificités scientifiques de chaque équipe.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Si la licence proposée sur le site de Nancy exploite des relations avec trois associations locales pour les parcours préprofessionnalisants, celle de Metz ne semble pas avoir un tel réseau. Il y a donc un déséquilibre entre Nancy et Metz. Le dossier ne précise en tous cas pas s'il existe des relations avec l'environnement socio-économique (en dehors des trois associations qui viennent d'être évoquées) ou avec des formations comme celles de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ou des écoles d'orthophonie.</p> <p>Sur le plan universitaire, d'autres formations en SDL sont proposées à Strasbourg, Bruxelles ou Sarrebruck (pour les plus proches géographiquement et donc relevées dans le dossier), mais l'offre de l'Université de Lorraine se démarque de ces dernières.</p>
Équipe pédagogique
<p>Les informations fournies dans le dossier et les documents annexes concernant l'équipe pédagogique et, pour chaque site, les équipes de formation sont difficiles à mettre en relation, mais il semble que les types de personnels soient variés, que les représentants de sciences du langage (7^e section du Conseil national des universités - CNU) soient majoritaires, bien entendu, et que des personnes des autres sections assurent les cours qui relèvent de ces dernières. Chaque site a un responsable par année d'étude (soit trois par site), auxquels s'ajoutent deux responsables de mention à Nancy contre un à Metz.</p> <p>Si l'équipe pédagogique « se rencontre » pour « mettre au point les modalités de contrôle des connaissances, concevoir ou faire évoluer la maquette, et lors des jurys de diplômes », sans qu'il soit précisé à quelle fréquence (une fois par an, pour les jurys d'année, ou plus) ni qui compose cette équipe, un certain nombre de questions semblent se régler au niveau de chaque site, en « équipe de formation ». À Nancy comme à Metz, les équipes de formation se réunissent au moins une à deux fois par an. Elles comptent trois représentants étudiants, les responsables de mention et d'années, et seize enseignants à Nancy contre neuf à Metz. Il n'y a pas d'autres collègues extérieurs à la discipline collaborant à la formation, ni de personnalités extérieures (rattachés à l'ESPE, par exemple).</p> <p>Les vacataires autres que les intervenants professionnels, donc en particulier les doctorants et postdoctorants, sont sensiblement moins nombreux à Metz qu'à Nancy. Le dossier indique que ceci est induit par une différence de politique de recrutement et qu'en conséquence le manque de deux maîtres de conférences (MCF) se fait ressentir à Metz.</p> <p>Il s'agit d'un fonctionnement <i>a minima</i> des équipes de formation, avec des réunions semestrielles pour gérer les affaires courantes : recrutements de vacataires, problèmes rencontrés, etc.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La formation accueille environ 400 étudiants, plus de 100 à Metz et moins de 300 à Nancy.</p> <p>Si les effectifs s'érodent entre les première et troisième années de licence (L1 et L3), ce qui est normal, les équipes des deux sites veillent au suivi des étudiants et à l'attractivité de leur formation pour des étudiants soit issus d'autres formations (pour le parcours <i>EAM</i> de Nancy, cf. § « Organisation » <i>supra</i>), soit en reprise d'études (à Metz).</p>

<p>À Nancy, le nombre d'entrées en première année est stable depuis trois ans (145). Le nombre d'abandons à l'issue de la première année est en baisse : en 2013, 49,5 % des L1 de l'année précédente s'étaient inscrits en deuxième année de licence (L2), contre 54,5 % en 2014 et 65,5 % en 2015. Parmi les étudiants qui réussissent en L2, une partie se réoriente, selon le dossier, en sciences de l'éducation, ce qui explique la baisse d'effectif en troisième année de licence (L3) : 62 % des L2 de 2012 restent en sciences du langage en L3 en 2013, ils sont 55,5 % en 2014, et 48,1 % en 2015. Il existe pourtant le parcours spécifique dit "Étudiants autres mentions" (EAM) qui intègre en licence des étudiants venus d'autres L2 ou en reprise d'études. Concernant les étudiants inscrits dans ce parcours EAM - plus d'une vingtaine en 2012 et 2015 mais une douzaine en 2013 et 2014, sur les 70 inscrits entre 2012 et 2015, 14 (seulement 20 %) poursuivent leurs études dans le master <i>Sciences du langage et didactique des langues</i> de Nancy.</p> <p>À Metz, les effectifs en troisième année se maintenaient, jusqu'en 2012, grâce aux inscriptions d'étudiants en reprise d'études ; cela semble ne plus être le cas aujourd'hui (20 étudiants en 2013 et 17 en 2014). Il n'y a pas d'insertion professionnelle à ce niveau.</p> <p>Un nombre important d'étudiants (plus de la moitié des diplômés) poursuivent en master <i>MEEF - Premier degré</i> (62,2 %) ou en master <i>Sciences du langage et didactique des langues</i>, ou <i>Industries des langues</i> (26,2 %).</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Bien qu'il n'y ait pas d'adossment à la recherche en licence, les enseignants-chercheurs (EC) de chaque site s'appuient sur leur rattachement à un laboratoire ou leurs liens avec des groupes de recherche pour sensibiliser les étudiants (de L3 surtout) à cette composante de leur activité.</p> <p>Les laboratoires avancés comme appui à la formation sont, à Nancy, Analyse et Traitements Informatiques de la Langue Française (ATILF), unité mixte de recherche (UMR) 7118, et pour Metz, le Centre de recherche sur les médiations (CREM), équipe d'accueil (EA) 3476.</p> <p>Alors que la recherche est avancée comme moyen de différenciation entre les deux sites, et qu'un des objectifs premiers de cette licence est une entrée en master de sciences du langage, l'initiation à la recherche est, dans le cursus, assez peu présente.</p> <p>À Nancy, les étudiants assistent à certains séminaires et conférences organisées par le laboratoire local (l'ATILF), et une série de conférences leur sont destinées. Moins d'une dizaine d'étudiants par an sont sélectionnés pour bénéficier de vacances dans le cadre de projets de recherche des enseignants-chercheurs qui les encadrent.</p> <p>À Metz, depuis 2014, en L1, un cycle de dix heures de conférences aborde la recherche et les liens entre sciences du langage et société. Quelques cours présentent les travaux de leurs enseignants. En outre, le parcours <i>Didactique des langues vivantes et français langue maternelle</i> s'appuie sur le groupe de recherche Praxitexte et sur la revue <i>PRATIQUES</i>.</p> <p>Comme l'indique le dossier, un travail de réflexion serait nécessaire sur les manières de présenter les dimensions innovantes de la recherche et les évolutions du cadre épistémologique (en particulier, les spécificités linguistiques des communications médiées par ordinateur).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Bien que la licence <i>SDL</i> soit non professionnalisante, l'équipe de formation est consciente de l'importance de la préprofessionnalisation pour l'orientation des poursuites d'études des étudiants et elle cherche à guider ces derniers au moyen des parcours et, à Nancy, de conférences d'intervenants professionnels.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>L'offre de formation actuelle ne prévoit pas de stages obligatoires à effectuer dans l'année, en dehors des projets personnels professionnalisés (PPP) de L3, à Metz, dans le cadre desquels il est possible d'en effectuer un bref (de 15 jours maximum). Ces derniers sont encadrés par un enseignant du parcours <i>Didactique des langues vivantes et français langue maternelle</i> et se déroulent soit sur un mode intermittent soit sur une courte période « suivie » (une semaine ou deux). Ils font l'objet d'un encadrement : travail préparatoire et rapport de stage au retour (projet tutoré) qui est soumis à une évaluation orale (exposé) et écrite (dossier corrigé). Il était en outre possible de faire des stages Emploi avenir professeur jusqu'à la fin de ce programme, en 2016.</p> <p>Le dossier n'indique pas si le dispositif des stages dans le cadre des PPP fonctionne à Nancy.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La dimension internationale de la formation est très modeste. À Nancy, la part d'étudiants étrangers inscrits en <i>SDL</i> est de 4% et seuls quelques étudiants par an choisissent d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (deux étudiants ERASMUS en 2013-2014 et cinq en 2015-2016). Les conventions avec les universités anglophones et scandinaves n'ont pas été renouvelées. À Metz, un seul départ à l'étranger, en 2014-2015, mais les étudiants étrangers sont plus nombreux : 10 en 2013-2014 puis 19 en 2014-2015 (le dossier indique toutefois qu'ils ne sont pas comptabilisés dans les inscrits). Les étudiants étrangers viennent essentiellement dans le cadre des contrats d'échange ERASMUS (Allemagne, Roumanie, Grèce, Espagne, Italie, Portugal, Suisse, République Tchèque, Turquie, Croatie, Islande, Pologne et Pays-Bas). La</p>

<p>politique « volontariste » que Metz dit mener pour ce qui concerne la mobilité entrante porte ses fruits. Par ailleurs, des conférences et des interventions sont parfois réalisées par des professeurs étrangers invités dans les laboratoires (ATILF et CREM, cf. § « Place de la recherche » <i>supra</i>).</p> <p>Les enseignements de langues étrangères (dans les unités transversales) sont présents chaque semestre à raison de 12 heures au premier semestre (S1), 18 heures au deuxième semestre (S2) puis 24 heures du troisième au sixième semestre (S3 au S6) (soit 126 heures pour la licence). L'objectif à l'issue de la licence est d'avoir un niveau B2 en langues (le niveau visé pour le bac mais également celui actuellement atteint au niveau de la deuxième année de master (M2) dans d'autres cursus de sciences du langage).</p> <p>À Metz, un cours de langue grand débutant a été ouvert en chinois et en néerlandais. De l'autoformation en langue(s) est par ailleurs possible grâce à plateforme Medialangue.</p> <p>À Nancy, des enseignements de langue des signes française (LSF) peuvent également être suivis en tant que langue vivante, en UE d'ouverture ou dans le parcours préprofessionnalisant <i>Linguistique et surdité</i>. Les effectifs par groupe sont limités à 15 étudiants pour ce type d'enseignement.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement est classique pour une licence <i>Sciences du langage</i> et caractérisé comme étant particulièrement local à Metz (qui souhaite étendre son offre de formation avec un parcours professionnalisant susceptible d'attirer des étudiants extérieurs). Le nombre d'étudiants issus de baccalauréats professionnels est réduit (de zéro à deux et quatre en 2015, soit 1 à 3 %), mais ceux titulaires d'un baccalauréat technique sont plus nombreux (10 à 15 %). Les autres étudiants viennent de baccalauréats économique et social (ES), scientifique (S) et, surtout, littéraire (L).</p> <p>Aucune passerelle n'est évoquée dans le dossier, mais des étudiants quittent la L2 <i>Sciences du langage</i> pour entrer en L3 <i>Sciences de l'éducation</i> afin de s'orienter vers l'enseignement et de préparer le master MEEF (cf. « Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études » <i>supra</i>). Le dossier déplore sur ce point que la plupart des étudiants pensent que la seule porte d'entrée pour le master MEEF est la licence <i>Sciences de l'éducation</i>, qui, pour l'instant, démarre en L3. Le problème à court terme est donc de réussir à convaincre plus d'étudiants de rester en sciences du langage en L3. Mais à moyen terme, ce problème risque de se déplacer en L1 puisque les sciences de l'éducation vont devenir une licence à part entière.</p> <p>À Nancy, un parcours spécifique dit « Étudiants autres mentions » (EAM) accueille en L3, sur dossier (sans précision concernant les modalités d'évaluation de ces derniers), des étudiants ayant deux années d'études supérieures dans une autre formation ou en reprise d'études et désireux d'intégrer ensuite le master <i>Sciences du langage et didactique des langues</i>. Ce parcours leur offre un programme spécifique : un panel d'enseignements dédiés et d'enseignements mutualisés avec les L1, L2 ou L3 <i>SDL</i> - les unités d'enseignement dites fondamentales. Le nombre de ces entrants en L3 ne compense pas le nombre de sortants.</p> <p>L'établissement a mis en place de nombreux dispositifs pour la formation et l'aide à la réussite (pédagogie inversée, plateforme Arche, etc.), mais ils n'apparaissent pas, dans le dossier, comme étant vraiment investis par les enseignants. Des dispositifs réglementaires sont mis en œuvre pour les étudiants en régime spécial d'études (RSE), les étudiants salariés et les étudiants en situation de handicap.</p> <p>Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, un programme de tutorat pédagogique existe depuis plusieurs années à Nancy, mais rien n'est indiqué concernant Metz. À Nancy, il s'organise autour de quatre séances d'une heure chaque semaine, qui sont assurées par deux tuteurs ou tutrices, anciens étudiants de sciences du langage. Même si la participation des étudiants au tutorat se fait sur la base du volontariat, des créneaux horaires sont prévus dans leur emploi du temps. Les supports du tutorat peuvent être fournis par les enseignants (exercices, sujets blancs, etc.).</p> <p>Les établissements proposent des dispositifs pour les étudiants étrangers : à Metz, la formation continue offre des cours de remise à niveau, et à Nancy, les cours en ligne déposés sur la plateforme ARCHE sont une aide pour les étudiants étrangers et ERASMUS, car ils y retrouvent, sur un support écrit, des contenus présentés de manière orale en cours.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>La place du numérique est très modeste, ce qui est étonnant pour un cursus de sciences du langage où enseignent des spécialistes des communications médiées par ordinateur, mais certains enseignements (comme ceux de linguistique de corpus) en mobilisent nécessairement.</p> <p>La licence <i>SDL</i> est organisée pour être suivie en présentiel. Il n'est pas envisagé de proposer des enseignements à distance, mais l'équipe de formation est familiarisée avec la plateforme numérique ARCHE et l'utilise régulièrement. Son usage majoritaire est le dépôt d'exercices ou de textes à apporter en cours, de dossiers des étudiants en vue d'une évaluation et de supports pédagogiques, ou la communication avec les étudiants. À Metz, en L3, pour l'unité d'enseignement « civilisations et cultures », du semi-présentiel avec des supports multimédias est mis en place.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>
<p>Les jurys d'examen se réunissent aux dates prévues par l'administration, et se composent <i>a minima</i> des responsables de mention, d'années, et si possible du ou de la responsable du département et des enseignants.</p> <p>Des systèmes de compensation existent au sein de chaque UE qui comporte plusieurs éléments constitutifs (EC). Une UE est ainsi à repasser intégralement ou non. Le diplôme comme les passages d'une année sur l'autre ne peuvent être</p>

accordés qu'après l'obtention d'une moyenne minimum de 10/20 à l'ensemble des UE.
 Dans la mesure du possible, différentes modalités de contrôle des connaissances sont mises en œuvre afin que les étudiants puissent être évalués autant par un examen terminal ou un dossier que par un contrôle continu ou un oral. Le choix de ces modalités se fait en fonction des types d'enseignements et des effectifs des groupes. Comme les modalités d'évaluation des enseignements doivent être identiques dans les deux sites, ces modalités ne correspondent pas toujours « aux besoins des enseignants et aux contraintes de leurs enseignements » (en termes d'effectifs et d'objectifs pédagogiques) et il est demandé une plus grande souplesse dans le cadre de la prochaine offre.
 La présentation pourtant détaillée des contenus de la formation ne fait pas état des règles de délivrance des crédits européens (ECTS), mais la répartition des 30 ECTS semestrielles est fournie dans un document en annexe qui liste des UE et leurs EC.
 Le dossier ne fait pas état de réflexions sur les taux de réussite.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant (annexe descriptive au diplôme, portefeuille de compétences, livret de l'étudiant, etc.) ne sont pas décrites.

Suivi des diplômés

L'Observatoire de la vie universitaire (OVU) fait une enquête auprès des diplômés, six mois après l'obtention de leur diplôme. Les taux de réponse sont plutôt bons (85 % au moins) et les étudiants indiquent qu'ils ont le plus souvent poursuivi leurs études.
 Dans le dossier, le suivi des diplômés consiste à commenter les chiffres fournis par l'établissement. Aucun autre dispositif de suivi des étudiants n'est mentionné.
 Les commentaires sur les effectifs sont contradictoires avec les tableaux présentés : avec des effectifs de L1 qui varient de 145 en 2013 et 2014 à 150 en 2015, on ne peut pas parler de « forte progression ».

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement au sein du collégium Sciences humaines et sociales a été mis en place à l'Université de Lorraine. Il est transversal (donc pas propre à la formation) : géographie, histoire, histoire de l'art et archéologie, humanités, information-communication, philosophie, psychologie, sciences du langage, sciences de l'éducation, sociologie et théologie. Il s'est réuni pour la première fois le 23 octobre 2015, quand un recul a été jugé suffisant sur le fonctionnement de l'offre de formation renouvelée en septembre 2013.
 Le dossier reprend les attendus de l'établissement concernant l'évaluation des enseignements à trois niveaux : 1) « l'équipe de formation » établit une fiche qualité de la formation ; 2) « [l]es composantes et [l]es collégiums » analysent, à destination du « conseil de la formation », la cohérence de l'offre et le respect des objectifs par rapport à l'affectation des moyens ; et 3) le « conseil de la formation » établit des recommandations. Notons toutefois que les équipes de formation désirent conserver leurs propres procédures - fondées sur le dialogue entre étudiants et enseignants - plutôt que d'avoir recours à des questionnaires d'évaluation des enseignements (mais il y en a néanmoins à Metz).
 À Metz, justement, les évaluations de la formation prennent la forme de réunions semestrielles des étudiants avec l'ensemble des enseignants. Ces échanges sont très informatifs pour l'équipe pédagogique. Ces réunions ont également pour vertu de mettre en présence et en situation d'échange des étudiants des trois niveaux de licence, ainsi que les étudiants de master. Par ailleurs, des modalités de dialogue variées et nombreuses, permettent aux étudiants de s'exprimer (« dialogue continu, concertation avec les délégués étudiants ou représentants élus au conseil de l'unité de formation et de recherche (UFR), questionnaires soumis aux étudiants à mi-parcours des enseignements, contacts plus informels mais réguliers et questionnaires généraux à l'issue d'une formation).
 À Nancy, des réunions pédagogiques ont lieu deux fois par an (au début de chaque semestre). Elles sont l'occasion de rencontres et d'échanges entre les responsables de licence et d'années et les étudiants. En outre, ces responsables ont régulièrement des échanges plus informels avec les étudiants, notamment les représentants de chaque niveau, afin de connaître les difficultés rencontrées par les étudiants et, dans la mesure du possible, d'y remédier. Les réunions de département (trois à quatre fois par an) permettent aussi de soulever les points problématiques ou les améliorations à effectuer.
 Cette organisation est pertinente pour un suivi au jour le jour de la formation, mais ne permet pas une autoévaluation. Une évaluation en fin de diplôme (plus instructive selon l'équipe de formation nancéienne) est envisagée.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'offre de formation est de qualité : les UE fondamentales et celles des parcours constituent une formation riche, montrant bien l'unité pédagogique des deux sites, mais permettant aussi de différencier les parcours préprofessionnalisants.
- Les objectifs de la formation sont exposés de manière fouillée dans le dossier.

Points faibles :

- Un investissement *a minima* des enseignants-chercheurs pour ce qui concerne le suivi des étudiants, l'évaluation des enseignements, l'innovation pédagogique, etc. est à déplorer.
- Le fait de ne pas comptabiliser les étudiants étrangers en mobilité entrante réduit leur visibilité et ne valorise pas la politique internationale conduite.
- Le dossier est souvent incomplet voire confus. Il donne l'impression d'un manque de véritable concertation en équipe au sein de la mention.

Avis global et recommandations :

La formation offerte est de bonne qualité sur chacun des sites, mais le dossier élaboré présente des lacunes. Il faudrait :

- mettre cette formation en conformité avec la réglementation actuelle concernant l'approche par compétences, le supplément au diplôme, etc. ;
- mettre en place une équipe pédagogique qui se concentre sur la licence *Sciences du langage* tout en maintenant le dialogue avec l'ensemble des sciences humaines et sociales, afin de mettre en œuvre une autoévaluation qui permette un travail prospectif (actuellement, des regrets ou souhaits d'évolution sont évoqués mais ils sont assez imprécis) ;
- augmenter la place de la recherche.

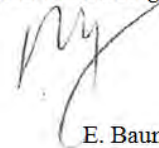
Observations de l'établissement

OBSERVATIONS		
	Extraits du rapport d'évaluation	Réponses
1	<p>Objectifs</p> <p>p. 3 : « le dossier peine (...) à distinguer des métiers qui seraient spécifiques à des étudiants ayant suivi un parcours en licence de sciences du langage »</p>	<p>Dans le cadre d'une poursuite d'études, les métiers spécifiques aux étudiants issus de la licence SdL peuvent être les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professorat des écoles - Recherche - Industrie des langues - Communication - Documentation - Journalisme/Rédacteur - Industries de l'édition - Formation linguistique (FLE, Français Langue d'Intégration, illettrisme) - Coordination pédagogique - Education spécialisée - Orthophonie - Médiation - Ecrivain public - Publicité/marketing - Modérateur <p>Tout métier (y compris des métiers qui s'inventent chaque jour et qui n'existent pas encore) requérant une expertise linguistique, et souvent à la croisée de deux disciplines : expert analyste de discours en cabinet d'avocat, linguistique juridique (forensic linguistics)...</p>
2	<p>Organisation</p> <p>p. 4 : « les équipes de chaque site souhaitent s'orienter vers une réduction du nombre d'éléments constitutifs (...) au profit d'une caractérisation claire sur chaque site d'UE spécifiques, disciplinaires ou d'ouverture préprofessionnalisante, de façon à refléter les spécificités scientifiques de chaque site »</p>	<p>Dans la nouvelle maquette, la création de parcours-type différenciés en L3 répond aux souhaits exprimés dans le dossier d'auto-évaluation.</p>
3	<p>Positionnement dans l'environnement</p> <p>p. 4 : « le dossier ne précise pas (...) s'il existe des relations avec l'environnement socio-économique (...) ou avec des formations comme celles de l'ESPE ou des écoles d'orthophonie »</p>	<p>Le master SdL à Nancy est en relation avec l'école d'orthophonie de Nancy. En licence, quelques intervenants de l'école d'orthophonie de Nancy assurent, ponctuellement, des enseignements de préprofessionnalisation.</p> <p>A Metz, des relations avec des spécialistes de l'orientation (PRAG SOIP, PU de l'ESPE/ COP : conseillère d'orientation psychologue) sont en place.</p>
4	<p>Equipe pédagogique</p> <p>p. 4 : « si l'équipe pédagogique « se rencontre » pour « mettre au point les MCC, concevoir ou faire évoluer la maquette et lors des jurys de diplômes », sans qu'il soit précisé à quelle fréquence »</p>	<p>Les responsables de licence se rencontrent deux fois par an.</p>
5	<p>Place de la recherche</p> <p>p. 5 : « un travail de réflexion serait nécessaire sur les manières de présenter les dimensions innovantes de la recherche et les évolutions du cadre épistémologique (en particulier, les spécificités linguistiques des communications médiées par ordinateur) »</p>	<p>A Metz, cela est fait déjà dans certains cours. La spécificité de la linguistique textuelle à Metz se décline aussi sur les textes médiés par ordinateur : écrits d'écran, pseudonymat, communication éthique par écran interposé/communication non violente – et sera renforcée dans la nouvelle maquette ainsi qu'au niveau master (où cela se fait aussi déjà).</p>
6	<p>Place des projets et des stages</p>	

	p. 5 : « le dossier n'indique pas si le dispositif des stages dans le cadre des PPP fonctionne à Nancy »	Non, pas actuellement mais à partir de la prochaine accréditation.
7	<u>Place de l'international</u> p. 5 : « la dimension internationale de la formation est très modeste »	Les critères d'admission d'étudiants étrangers (notamment la formation antérieure des candidats) nous conduisent à une sélection stricte des candidatures en L1 et L3 (pas de réorientation possible en L2 à Nancy) : jusqu'à présent, peu de dossiers d'étudiants étrangers (Campus France) ont été retenus compte-tenu des critères. Les demandes de réorientation se font au cas par cas. A Metz, de nombreux projets de collaboration existent déjà et d'autres sont en cours de négociation, ce qui conduit à la licence SdL de nombreux étudiants Erasmus ou Mundus - voire autres (double diplôme France/Tchéquie qui deviendra bientôt triple avec l'Italie, le Japon et l'Indonésie).
8	<u>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</u> p. 6 : « à Nancy, un parcours dit EAM accueille en L3, sur dossier (sans précision concernant les modalités d'évaluation de ces derniers) »	Tous les dossiers sont évalués par deux rapporteurs de l'équipe pédagogique selon des critères liés au cursus antérieur et à la motivation du candidat.
9	<u>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</u> p. 6 : « l'établissement a mis en place de nombreux dispositifs pour la formation et l'aide à la réussite (...) mais ils n'apparaissent pas, dans le dossier, comme étant investis par les enseignants »	La plateforme Arche est utilisée massivement comme dispositif pédagogique (ex. soutien et suivi à distance, dépôt de devoirs, carnet de bord, partage d'informations, etc.). A Metz, une expérience de <i>self studies</i> est en cours en licence: cette organisation structurée (créneau fixe, salle réservée, intervention de tuteurs) permet aux étudiants de développer leur aptitude à travailler en équipe. Tous les 15 jours, un créneau de 2h leur est réservé pour réviser collectivement, approfondir un cours, comparer les prises de note ou s'entre-aider à la préparation d'une évaluation.
10	<u>Modalités d'enseignement et place du numérique</u> p. 6 : « la place du numérique est très modeste, ce qui est étonnant pour un cursus de SdL où enseignent des spécialistes des communications médiées par ordinateur, mais certains enseignements (comme ceux de linguistique de corpus) en mobilisent nécessairement »	Tous les enseignements de programmation, de linguistique de corpus, de TAL, de données textuelles et d'utilisation de données vidéo pour décrire l'acquisition du langage se font en salle machine. Des enseignements tournés vers l'expertise linguistique de tout type d'écrits d'écran existent également à Metz.
11	<u>Evaluation des étudiants</u> p. 7 : « le dossier ne fait pas état de réflexions sur les taux de réussite »	Les taux de réussite à Nancy sont de 87% pour la licence (84% en L1, 87% en L2 et 97% en L3). Les taux de réussite à Metz sont de 89,5% pour la licence (75% en L1 et 100% en L2 et L3).
12	<u>Suivi de l'acquisition des compétences</u> p. 7 : « les modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant (...) ne sont pas décrites »	Il n'y en a pas actuellement mais un processus de réflexion est en cours.
13	<u>Suivi des diplômés</u> p. 7 : « les commentaires sur les effectifs sont contradictoires avec les tableaux présentés (...) on ne peut pas parler de « forte progression » »	Les chiffres pour Nancy sont une erreur de notre part. Il y a cependant une progression constante.
14	<u>Conclusion : points faibles</u> p. 8 : « un investissement a minima des enseignants-chercheurs pour (...) le suivi des étudiants,	Voir les réponses apportées aux points 9, 10 et 12. Par ailleurs, pour intensifier cela, l'équipe de Metz souligne la nécessité de pouvoir recruter des titulaires (3 postes complets manquants) et assurer une reconnaissance

	l'évaluation des enseignements, l'innovation pédagogique, etc. est à déplorer »	institutionnelle de cet investissement.
15	<p>Conclusion : points faibles</p> <p>p. 8 : « le fait de ne pas comptabiliser les étudiants étrangers entrants en mobilité entrante réduit leur visibilité et ne valorise pas la politique internationale conduite »</p>	Le nombre d'étudiants ERASMUS entrants par an est indiqué dans le dossier (section 3.c.).
16	<p>Conclusion : points faibles</p> <p>p. 8 : « le dossier est souvent incomplet voire confus »</p>	Nous espérons, par les réponses données précédemment, avoir comblé ces lacunes et éclairci les points obscurs.
17	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en conformité avec la réglementation actuelle (approche par compétences, supplément au diplôme...) - Mettre en place une équipe pédagogique qui se concentre sur la licence SdL tout en maintenant le dialogue avec l'ensemble des SHS afin de mettre en place une auto-évaluation qui permette un travail prospectif. - Augmenter la place de la recherche 	Ces recommandations seront, dans la mesure du possible, mises en œuvre dans la prochaine contractualisation.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner